

L
e

p
l
a
t
a
n
e

d
e

l
a

D
o
u
x



► Madame, Monsieur, Chers parents,

La large diffusion du variant Omicron, depuis la rentrée de janvier, a entraîné de très massives perturbations au sein de l'ensemble des organisations.

Les services portés par la municipalité à destination des Bonimontains n'ont pas échappé à cette désorganisation avec des absences de personnel rendant difficiles les missions.

Conscients des difficultés rencontrées par tous depuis 18 longs mois, nous avons déployé énergie et dynamisme pour permettre une continuité des services périscolaires.

Des agents municipaux d'autres services, des élus, se sont rendus disponibles sur les périodes d'accueil des

enfants, garderie du matin, cantine, afin de permettre aux familles de maintenir leur organisation habituelle et de poursuivre les activités professionnelles.

Toutes les communes n'ont pas pu maintenir ce niveau de service : faute de remplacements, cantine et périscolaire ont ainsi été fermés.

Nous tenons donc à remercier vivement tous les agents et élus qui ont participé ainsi que les services affaires scolaires et jeunesse qui déploient depuis de longues semaines des solutions palliatives afin de conserver l'ensemble des activités proposées à destination des enfants et des familles.

► Virginie SONJON,
adjointe à la Jeunesse

► Laurence Le BARRILLEC,
adjointe aux Affaires Scolaires

Sommaire

► Informations Mairie

Edito du maire	p.3
Les illuminations à Montbonnot.....	p.4
Concours de décorations de Noël - 2 ^e édition.....	p.4
Le marché de Noël.....	p.5
Quand les écoles bonimontaines se mettent aux couleurs de Noël !	p.5
Noël à la Maison de la Petite Enfance.....	p.6
Les ateliers des p'tits lutins de Noël	p.6
CCAS : Distribution des colis de Noël.....	p.7
Elections : information de la gendarmerie.....	p.7
La vidéo protection	p.7
La participation citoyenne.....	p.7
Le Budget Primitif 2022	p.8-9
Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).....	p.10
Reconstruction Maison pour Tous.....	p.10
L'appli mobile Intramuros	p.11
Balises de nouveaux parcours sportifs.....	p.11

► Dossier

Le platane de la Doux.....	p.12 à 16
----------------------------	-----------

► Biodiversité

Un nouveau véhicule CITIZ sur la commune	p.17
La haie de la Doux.....	p.17
Semaine européenne pour la réduction des déchets.....	p.18
Concours « Pèse ton sac »	p.19

► Culture - Médiathèque

Les mois d'octobre à décembre sous le signe de... ..	p.20
Exposition Cellules	p.21

► Vie locale

Cérémonie du 11 novembre 2021.....	p.22
Extraits des poèmes issus de l'atelier d'écriture des classes de CM1 et CM2 de l'Ecole du Bourg	p.22
Remise du Legs Baffert	p.23
Tribune libre	p.23

► Jeunesse

Petite Enfance - Jeunesse.....	p.24
Escapade	p.24
Escale jeunes	p.24

► Associations

AVF Meylan Grésivaudan	p.25
Les Antidotes : Neige	p.25
Le Montbonnot Tennis Club fait le plein d'animations	p.26
Club de karaté Shotokan	p.26
Pompiers Humanitaires Solidaires	p.27
Tennis de table de Montbonnot.....	p.27

N
a
i
s
s
a
n
c
e
s



1 Benjamin FERNANDES
le 28 octobre 2021

Si vous souhaitez faire part d'un événement familial, envoyez votre texte accompagné, ou non, d'une photo à communication@montbonnot.fr

Directeur de la publication : Dominique Bonnet -

Comité de relecture : D. Bonnet, G. Farrugia, MB. Mathieu,
A. Rolin, V. Sonjon, L. Le Barrillec, D. Chanet, service communication.

Rédaction : D. Chanet - Secrétariat : M. Calanca, C. Isaac

Iconographie : Services municipaux, élus et associations,
A. Gaillard, P. Béquery, JC. Caerou, Nuts.

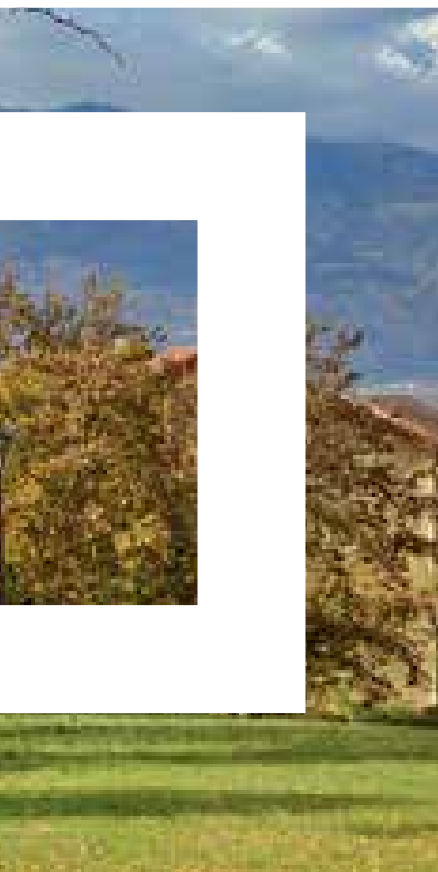
Conception et Impression sur papier recyclé :

Imprimerie Notre-Dame (Montbonnot)

Tirage : 3200 exemplaires - Dépôt légal : mars 2022.

Le bulletin est consultable dans son intégralité sur www.montbonnot.fr





Le mot du maire



En ce début d'année, nous n'avons pas eu la possibilité d'organiser la cérémonie des vœux du maire à la population, la covid nous privant une fois encore de ce moment tant apprécié de convivialité. Je profite donc de cet éditorial, bien que tardif, pour vous renouveler mes vœux pour 2022.

Nous espérons que cette nouvelle année sera plus sereine que 2021 au cours de laquelle la commune a dû gérer les effets de la pandémie sur ses effectifs. Malgré un taux d'absentéisme important, nous avons cependant réussi à maintenir un fonctionnement quasi normal grâce au service scolaire et jeunesse qui déploie depuis de longues semaines des solutions palliatives afin de conserver l'ensemble des activités proposées à destination des enfants et des familles (cf. encart ci-contre). Toutes les communes n'ont pas pu maintenir ce niveau de service et ont été obligé de fermer les cantines et le périscolaire.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement et la solidarité de l'ensemble de nos agents ainsi que de nos élus qui n'ont pas hésité à prêter main forte au plus fort de la crise. Je salue également le soutien des parents d'élèves qui, ayant reçu notre courrier les appelant à alléger le nombre d'enfants à la cantine, ont pris le temps, pour ceux qui en avaient la possibilité, de les ramener chez eux à l'heure du déjeuner. Merci à tous pour cet effort collectif.

Concernant les projets pour 2022, vous pourrez lire dans ce journal l'annonce du début des travaux de la future Maison pour Tous et d'un bâtiment destiné à l'accueil périscolaire. Le comité de pilotage mis en place a travaillé ces derniers mois et le permis de construire a été accordé. L'actuelle Maison pour Tous

sera définitivement fermée à la fin du mois de mars et les travaux du futur équipement débuteront au mois de juin. L'intégralité du projet fera l'objet d'un dossier complet dans le prochain bulletin municipal.

Par ailleurs, et conformément à nos engagements de campagne, de nombreuses plantations d'arbres d'essences locales ou acclimatées à notre région ont été réalisées en bordure de la piste piétons/cycles qui longe l'opération immobilière Art' Monia.

Je voudrais enfin faire appel à votre sens civique et votre esprit citoyen en vous incitant vivement à voter à l'occasion de la prochaine élection présidentielle qui se déroulera les 10 et 24 avril prochains. Voter, c'est exercer un droit civique que certains nous envient. Voter, c'est s'engager pour la démocratie !

Je précise également que, à titre personnel, fidèle à mon engagement et à la volonté de la liste que j'ai conduite en 2020, je n'ai accordé mon parrainage à aucun des candidats à cette prochaine élection.

À tous, je souhaite une belle fin d'hiver et un printemps radieux.



*Dominique Bonnet,
maire de Montbonnot*

► Les illuminations à Montbonnot

Tous les ans Montbonnot, illumine des arbres significatifs. Tous les ans la commune agrandit le périmètre des illuminations en installant sur de nouveaux arbres des guirlandes que les services techniques laissent en place tout au long de l'année et qui s'illuminent à la période des fêtes. Cette solution évite l'installation et la désinstallation chaque année, source de travail et de frais. Cette année, en plus des arbres, en additionnant les compétences des services techniques et des enfants du périscolaire, des décorations avec du matériel de récupération ont été installées. Fabriquées par les services techniques et par les enfants pendant les pauses méridiennes et les garderies du soir, ces décorations, ajoutées aux sapins illuminés,

agrémentent les ronds-points pour la plus grande satisfaction des habitants, petits et grands de Montbonnot-Saint-Martin.

Les services techniques ne manquent pas d'idées et réfléchissent déjà aux décorations de l'an prochain.

Gilles Farrugia, maire adjoint

► Concours de décorations de Noël - 2^e édition

Forte du succès remporté en 2020, la municipalité de Montbonnot-Saint-Martin a reconduit le concours « Décorations de Noël » dont l'objectif est de proposer à ses habitants d'être des acteurs temporaires d'une transformation originale de leur ville au moment de Noël.

Le cahier des charges du concours insiste sur la notion de qualité visuelle et de créativité écoresponsable. Les modalités d'organisation étaient à peu près identiques, complétées d'une nouveauté : la participation proposée aux copropriétés et aux commerçants de la commune.

L'organisation du concours se déroulait en deux temps : une période d'inscription qui pouvait se faire sous différentes formes (papier ou internet) à partir de fin novembre et une



période de présentation des décorations jusqu'au début de janvier.

Un jury constitué de Monsieur le maire et d'élus s'est déplacé en fin d'année pour choisir le premier gagnant de chaque catégorie. La remise des prix s'est déroulée le 10 février en présence des lauréats Monsieur Claude Finet (catégorie Maison ou jardin), de Madame Sandrine Membrey (catégorie Balcon ou terrasse) et de Madame Sylvie Autechaud - Coiffure Créatifs (catégorie Vitrine de commerce).

Le service Communication



Services techniques



► Le marché de Noël les 3, 4 et 5 décembre

Cette année encore, le marché de Noël de Montbonnot-Saint-Martin aura été une réussite.

La pluie, la neige, le vent et le froid n'auront pas empêché les visiteurs de venir faire le tour des stands. Plus de 5 500 personnes ont présenté leur pass sanitaire à l'entrée auxquelles il fallait rajouter les enfants et ceux qui sont venus

plusieurs fois. Nous estimons à plus de 6 000 le nombre de personnes qui ont déambulé au milieu des 56 stands pour faire des emplettes. Que ce soit cadeaux de Noël ou achats alimentaires, la grande majorité des commerçants ont apprécié le montant des ventes. Cette année, pour la première fois, les tout-petits ont eu le

loisir de bénéficier d'un manège. L'orchestre des juniors de l'AMZOV et le Jazznewband ont animé ces deux journées, sans oublier le père Noël qui est venu distribuer papillotes et mandarines.

Gilles Farrugia, Maire adjoint



► Quand les écoles bonimontaines se mettent aux couleurs de Noël !

C'est le moment de l'année tant attendu... Après la décoration du sapin de Noël, guirlandes boules et étoiles décorent les restau-

rants scolaires des trois écoles pour le plus grand plaisir de tous ! Mais que serait un sapin sans petits cadeaux à son pied ? Le père Noël s'est rendu au sein des trois écoles afin de distribuer des friandises et offrir un cadeau « collectif » aux enfants : enceinte Karaoké pour certains, babyfoot ou encore dinosaures pour d'autres !

Pour que la magie de Noël opère, les équipes périscolaires avaient organisé un temps festif

pour les enfants : le loto de Noël à l'école du Bourg a remporté un vif succès !

De belles fêtes de Noël avec un goûter gourmand vite englouti dans les trois écoles ! C'est avec les yeux pétillants que petits et grands sont partis en vacances. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

*Laurence Le Barrillec
Adjointe aux affaires scolaires*



École des Chavannes



École du Bourg



École du Tartaix



► Noël à la Maison de la Petite Enfance

En passant avec ses rennes et son traineau au-dessus de la Maison de la Petite Enfance, le père Noël a entendu des rires et des chants. Il n'a pas pu faire autrement que de s'arrêter. Il a été accueilli par la chanson « petit papa Noël », par les enfants, le personnel et quelques élus dont le maire venus le saluer.

Après s'être assuré que les enfants avaient tous été sages, il a distribué à tout ce petit monde, mandarines, papillotes et mignardises confectionnées par les cuisinières de la Maison de la Petite Enfance.

Gilles Farrugia, Maire adjoint



► Les ateliers des pt'its lutins de Noël

De nombreuses activités autour de la thématique de Noël ont été proposées aux enfants qui fréquentent les temps périscolaires. Un pro-

jet de scène de Noël faite à partir de matériaux de récupération a vu le jour ! Cette activité a favorisé la créativité et l'imaginaire des enfants.

De belles cartes de Noël ont été réalisées pour les aînés de la commune. Elles leur ont été remises dans leurs colis de Noël. Ces artistes en herbe ont fait preuve d'habileté et d'inventivité ! Les enfants de maternelle ont fait de belles déco-

rations exposées sur le sapin à l'entrée du marché de Noël de Montbonnot-Saint-Martin. Ils ont toujours plaisir à créer, imaginer et produire des objets de Noël !

Des ateliers rondement menés par les équipes des périscolaires qui ont dû adapter leur pratique au contexte actuel...

Service Jeunesse



École du Tartaix



École du Bourg

▷ CCAS : Distribution des colis de Noël

Les 6 et 7 décembre, les membres du CCAS ont accueilli en mairie les personnes de plus de 70 ans afin de leur remettre leur colis. De jolies boîtes garnies de produits salés et sucrés ont été préparées par la Cave de Montbonnot et l'Atelier Gourmand. Les enfants du périscolaire des 3 écoles avaient confectionné pour les seniors de très belles cartes colorées de Noël qui ont été mises dans les colis. Un petit pot de miel des ruchers communaux a également été offert à chaque foyer.

Cette année, 270 colis ont été distribués aux plus de 70 ans. Les résidents de Lucie Pellat ont reçu des sachets de chocolats et de biscuits comme à l'accoutumée.

L'après-midi festif du 11 décembre a dû être, une nouvelle fois, annulé en raison du contexte sanitaire actuel. Nous espérons pouvoir organiser au printemps prochain un moment convivial à la Maison des Arts.

Marie-Béatrice Mathieu, Vice-présidente du CCAS



▷ Elections : information de la gendarmerie

Les élections approchent et la gendarmerie est déjà impactée par les demandes de procuration. Pour gagner du temps, vous pouvez préparer votre demande en ligne par le biais du dispositif : « Ma Procuration en Ligne ».

Marche à suivre :

Récupérer auprès de votre mandataire soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Effectuer sa demande de procuration en ligne. Rendez-vous à la gendarmerie ou au commissariat pour faire valider votre identité et valider votre procuration.

Vous serez informé par courriel que votre procuration est acceptée.



▷ La participation citoyenne

Nous faisons l'essai avec deux lotissements qui en ont fait la demande, de mettre en place la participation citoyenne (anciennement voisins vigilants). Ce dispositif partenarial est encadré par la signature d'un protocole entre le préfet, le maire et les forces de sécurité. Il doit permettre un renforcement du lien social, une baisse du sentiment d'insécurité, une diminution des atteintes aux biens. Les habitants des quartiers sont associés à la protection de leur environnement, en les encourageant à être attentifs et à informer les forces de sécurité lorsqu'un fait inhabituel survient (véhicule qui tourne régulièrement dans le quartier sans raison apparente...)

ATTENTION : Veiller mais pas surveiller.

Vous serez informés des résultats de cette expérience. Si cet essai est concluant, il pourra être étendu à d'autres quartiers.

Gilles Farrugia, Maire adjoint

▷ La vidéo protection

Les travaux pour la mise en place de la vidéo protection ont démarré en fin d'année. L'entreprise attributaire du marché a déjà aiguillé tous les fourreaux disponibles. Certains segments n'ont pas de fourreaux ou ceux-ci sont pleins, d'autres réseaux obligent à un peu de génie civil. Lorsque ces travaux débutés en janvier seront terminés, l'entreprise tirera la fibre spécifique à la vidéo protection et

l'installation des caméras pourra démarrer.

21 emplacements ont été choisis sur la commune, en collaboration avec la cellule sécurité de la gendarmerie nationale, pour supporter les caméras. Bien évidemment, ceci est fait après accord de la préfecture et en toute transparence. Où ces caméras seront-elles installées ? Il n'est pas envisagé de mettre des caméras partout. Elles seront installées sur les voiries publiques, au niveau des intersections permettant de « suivre » les véhicules et les

personnes suspectes lors d'incivilités.

Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de vidéo surveillance avec une survision et un policier municipal regardant les écrans en direct, mais d'un enregistrement qui ne sera accessible que sur réquisition du procureur de la république et visionné par des personnes habilitées. Ces enregistrements seront effacés automatiquement après un temps.

Gilles Farrugia, Maire adjoint

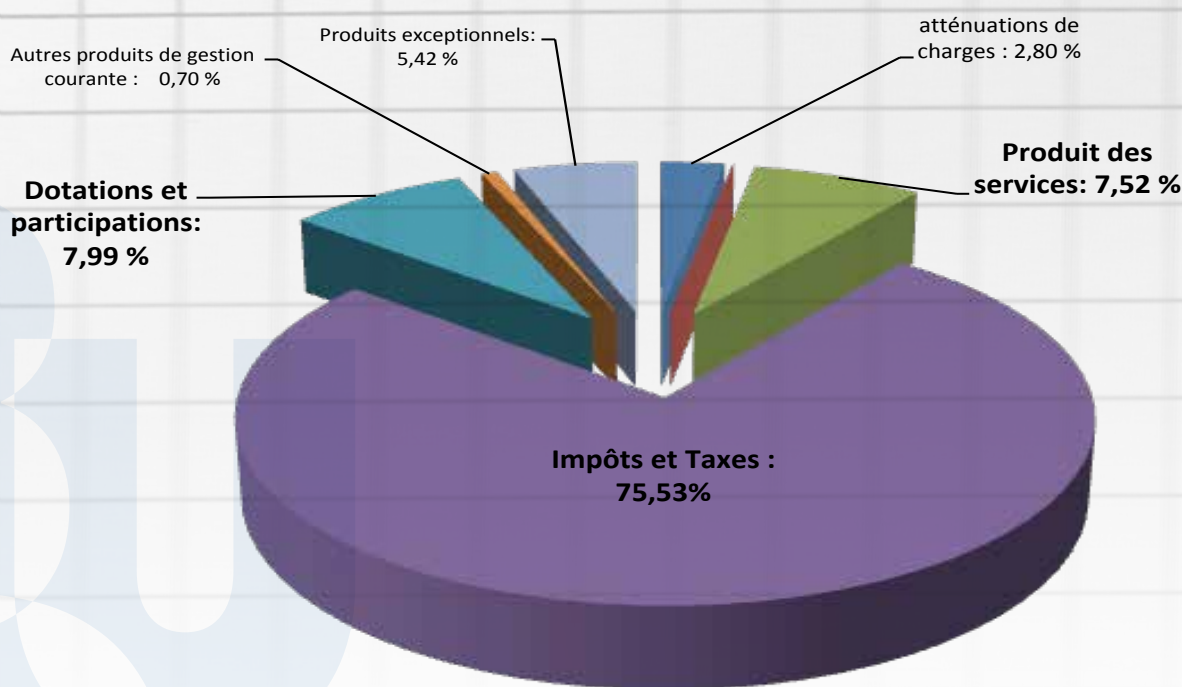
► Le Budget Primitif 2022

Le calendrier budgétaire retenu par la municipalité à Montbonnot prévoit le vote du Budget Primitif (BP) en décembre, avant le début de l'exercice sur lequel il doit porter, afin de disposer dès les premiers jours de l'année, du cadre budgétaire nécessaire pour faire fonctionner les services et surtout procéder, le cas échéant, aux dépenses d'investissement qui s'avèreraient urgentes.

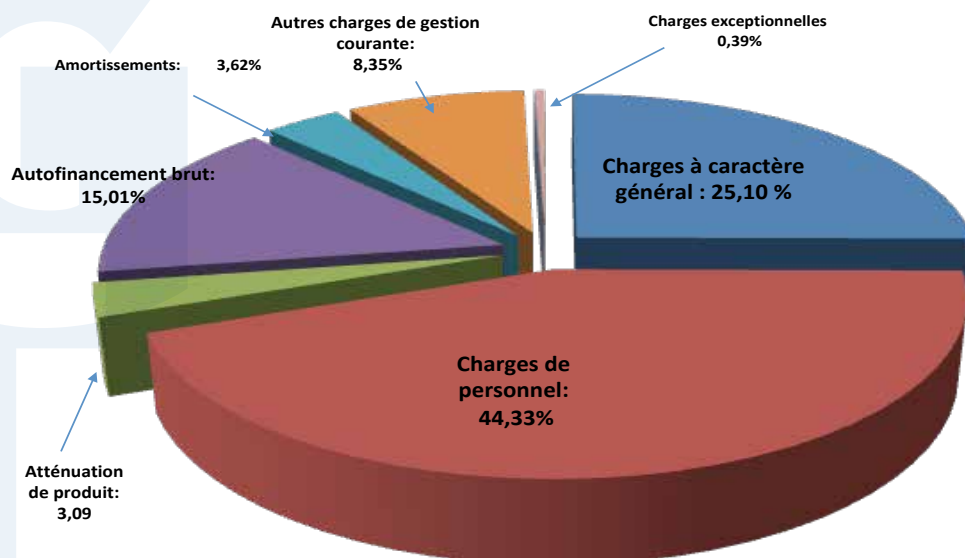
Ce budget primitif – qui porte bien son nom – est par définition imparfait puisque l'exercice précédent n'était pas clôturé le 13 décembre 2021, le jour où il a été voté. Par conséquent, les résultats, de même que les restes à réaliser et autres reports, n'ont pu être intégrés puisqu'ils n'étaient alors, pas connus précisément...

C'est essentiellement pour cette raison que ce budget primitif devra être complété dans le courant du premier trimestre de l'année 2022 par une décision modificative nommée « budget supplémentaire » parce que son objet est précisément la reprise des résultats de l'année n-1 ainsi que des restes à réaliser.

VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



La particularité principale de ce BP 2022 réside dans la hausse prévisionnelle des recettes de fonctionnement (+ 10,34% par rapport au BP 2021) en raison principalement des recettes liées au remboursement par l'assurance des travaux à réaliser suite à l'incendie du gymnase de la Maison du Pré de l'Eau, mais aussi d'une bonne dynamique de nos bases d'imposition, en volume, représentative de 20% de cette augmentation.

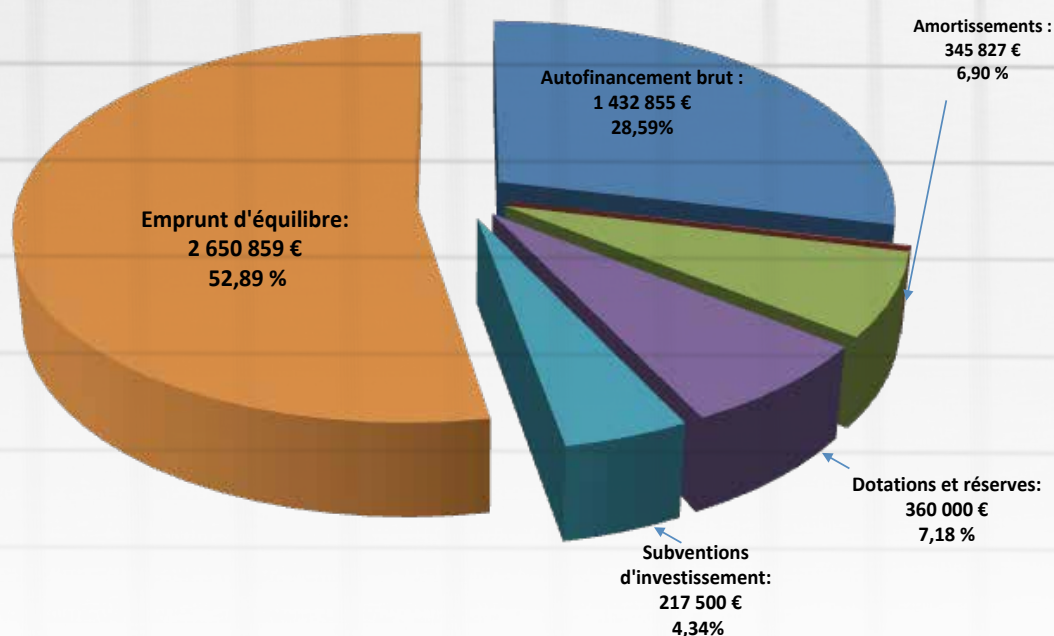
Les dépenses de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement) sont d'une remarquable stabilité (- 0,07%) résultat d'une gestion rigoureuse de nos dépenses.

La conjonction de cette hausse des recettes de fonctionnement, d'une part et de cette baisse des dépenses de cette même section, permet d'améliorer l'autofinancement prévisionnel de la commune le faisant passer de 533K€ en 2021 à plus de 1,4M€ en 2022, soit 169% d'augmentation.

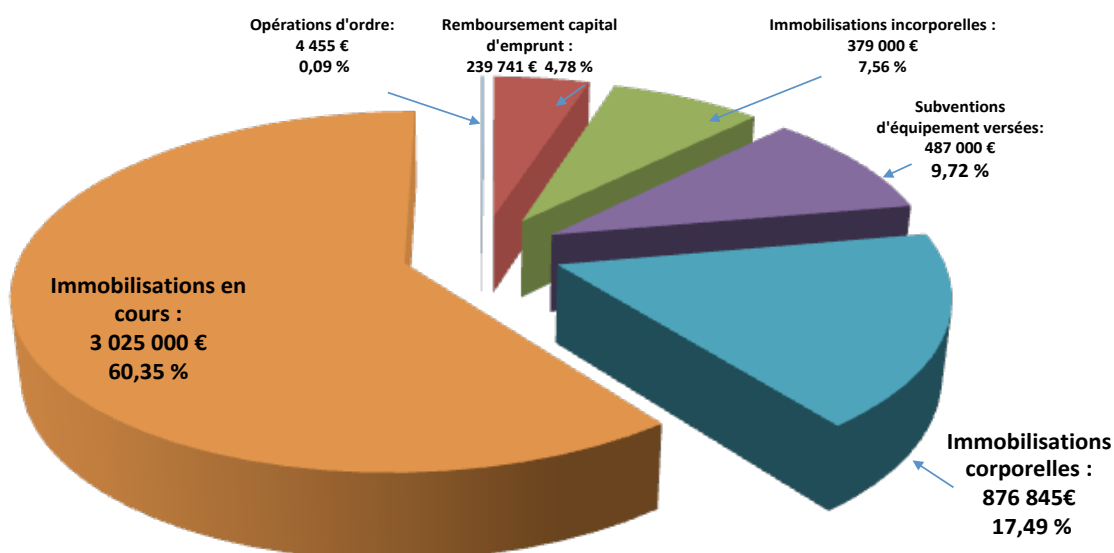
C'est par conséquent un budget plutôt en bonne santé qui vous est présenté cette année avec un niveau de dépenses d'investissement qui demeure élevé pour une commune de notre taille - plus de 5M€ et un endettement qui continue de diminuer, proche de l'extinction.

Jean-François Clappaz, Adjoint aux finances

VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



VENTILATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



► Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal a approuvé le 8 février 2022, la procédure de modification n°2 du PLU, menée au cours de l'année 2021, avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG).

Cette décision intervient suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 novembre au 15 décembre 2021, et à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

La commune a engagé cette procédure pour faciliter et encadrer la mise en œuvre de projets spécifiques, notamment :

- La réalisation de logements sur le site de l'Ecole des Pupilles de l'Air pour les besoins du personnel
- La réalisation d'une opération immobilière chemin de la Croix Verte (sur le site des anciens tennis)

- La réalisation d'une opération immobilière et de projets communaux en lien avec l'école du Tartaix (cuisine centrale, agrandissement de la cour), route des Semaises (OAP n°3 Tartaix).

L'objectif était également de clarifier certains points réglementaires afin de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme et permettre la bonne intégration des nouvelles opérations dans leur environnement. Il s'agit par exemple de :

- La modification de règles de hauteur en zone UB
- La précision des règles d'implantation en zones UC, UCa, UCb, UA, UAh

- La modification du coefficient d'emprise au sol en zones UCa, UCb

- La modification du « secteur situé à proximité des transports en communs où s'applique une densité minimale de construction »

- La suppression de secteurs C1 (où le coefficient d'emprise au sol ne s'applique pas)

- La mise à jour des emplacements réservés au vu des projets réalisés et des nouveaux projets.

Des modifications ont ainsi été apportées au règlement (écrit et graphique) et à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°3 du secteur du Tartaix.

Le PLU modifié, ainsi que le rapport du commissaire enquêteur, sont consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <https://www.montbonnot.fr/504-le-plan-local-d-urbanisme.htm>

Le Maire, Dominique BONNET

► Reconstruction Maison pour Tous



La Maison pour Tous est le bâtiment le plus obsolète de la commune. Il a été construit dans les années 1970. Il faisait partie du projet « 1000 clubs » qui avait été décidé par l'Etat après 1968.

Ce bâtiment a été livré en kit aux Bonimontains et assemblé sur une structure en béton armé. Il est essentiellement constitué d'une charpente et toiture en aluminium, de cloisons vitrées et de plaques de fibres ciment (amiante).

Plusieurs études ont été menées durant ces dernières années pour savoir ce que nous pouvions faire de cette Maison pour Tous.

- Une étude de faisabilité avait démontré qu'il était possible de réutiliser les fondations

existantes du bâtiment pour rebâtir un bâtiment à ossature bois par-dessus.

- La loi nous obligeait aussi à rendre tous nos bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce bâtiment à ce jour ne répond pas du tout aux normes car il dispose également d'un sous-sol qui présente des problématiques d'accessibilité réglementaire.

- Une étude thermique montre également que ce bâtiment est « une passoire énergétique ».

Suite à ces différentes études, le conseil municipal précédent avait décidé de le détruire et de reconstruire un nouveau bâtiment.

Un appel à projet a été mis en place, pour la reconstruction d'un bâtiment qui remplacerait, la Maison pour Tous ainsi que d'un second bâtiment pour le périscolaire qui remplacerait les algécos situés dans la cour de l'école du bourg.

Nous avons reçu 72 dossiers. Ils ont tous été vérifiés par nos services, afin d'être sûr que chacun correspondait parfaitement à l'appel à projet. 23 dossiers ont été conservés.

Le comité de pilotage s'est mis au travail. Il était constitué de six élus et de trois architectes. Après une nouvelle présentation des différents dossiers et un jeu de questions réponses, le COPIL a décidé de conserver seulement trois dossiers.

Les architectes et les élus se sont réunis

pour une dernière réunion, afin que chacun entende bien ce que la commune attendait d'eux. Il a été demandé à la fin de cette réunion aux trois candidats de nous présenter leur projet, de façon anonyme, sous forme de deux A0.

Le comité de pilotage est à nouveau réuni, une fois les offres reçues, afin de définir le gagnant de cet appel à projet.

C'est le cabinet d'architectes Mur Murs, Caroline Béranger et Pierre Gerbier, qui a été choisi à l'unanimité par les membres du jury.

De nombreuses réunions de travail ont suivi pour finaliser ce projet et définir toutes les orientations en matière de construction, d'isolation, de chauffage, afin d'arriver à des bâtiments au minimum passifs, voire à énergie positive avec l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Le permis de construire vient d'être signé, les appels d'offres sont lancés, les travaux devraient démarrer au plus tard début juin.

Le Maire, Dominique BONNET



► Appli mobile IntraMuros



UNE APPLICATION MOBILE « MONTBONNOT » POURQUOI FAIRE ?

Retrouver une adresse, un numéro de téléphone...
Être au courant des dernières informations utiles...
Connaître les événements du moment...
Être alerté par sms des urgences
Découvrir les curiosités de votre commune

sont des fonctionnalités à votre portée en quelques clics !

L'APPLI MODE D'EMPLOI

1. Télécharger l'application IntraMuros sur votre téléphone **sans inscription, ni mot de passe demandés.**
2. Choisir la commune : Montbonnot-Saint-Martin
3. Ouverture de la **PAGE D'ACCUEIL**



COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLI SUR SON PORTABLE ?

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | App Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



REJOIGNEZ SES NOMBREUX UTILISATEURS DEPUIS SON LANCEMENT EN OCTOBRE 2021 !



POUR GÉRER SES ABONNEMENTS aux alertes, aux informations communales... pour être averti en temps réel des dernières infos importantes à connaître sur la commune

ÉTAT CIVIL
Mariage civil, PACS, baptême civil, attestation d'accueil...

INFOS PRATIQUES
Piscine de l'Ecole des Pupilles de l'air, police municipale, la Poste, salles communales, collecte des déchets et déchetteries...



LES 3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
Adresse et coordonnées de l'école-maternelle des Chavannes des écoles primaires du Tartaire et du Bourg

CCAS ET SERVICE SOCIAL
Aide personnalisée, Aide sociale, dossier MDPH
Services aux personnes âgées
Animations du CCAS



ANNUAIRE
Composition et coordonnées des services de la mairie

DÉPLACEMENTS
Bus scolaires, transports en commun, aire de covoiturage, chemins piétons, pistes cyclables

SPORTS ET LOISIRS
Terrain de rugby Grand Champ, Maison du Pré de l'Eau, Parc des loisirs

MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY
Adresse, horaires et coordonnées
Conditions de prêt

ASSOCIATIONS
Guide des associations à télécharger

JEUNESSE
Centre loisirs 3-11 ans du mercredi (Escapade) et des vacances (Evasion)
Centre loisirs 11-17 ans (Escale)

PETITE ENFANCE
Maison de la Petite Enfance : Unité ribambelle et Multi Accueil
Les Koalas
Réseau des Assistantes Maternelles



IntraMuros



► Balisage de nouveaux parcours sportifs

Quatre parcours (entre 5 et 10 km) pour la pratique de la marche, du jogging, du cross et du VTT ont été nouvellement balisés sur la commune.

Deux parcours dans la plaine et assez plats : le jaune d'environ 5 km et le vert d'environ 10 km. Deux autres plus difficiles : le bleu d'environ 7 km (il monte vers le bois de la Souchière) et le rouge d'environ 10 km (il mène jusqu'à la route de Meylan à Biviers).

Départ des quatre parcours : Maison du Pré de l'Eau (point d'eau). Puis prendre la piste cyclable direction le terminus du C1 le long de la Chantourne qui longe l'autoroute jusqu'au chemin des Chartreux. Tous les circuits empruntent le même parcours jusqu'au chemin des Chartreux à Meylan.

Les parcours sont disponibles sur le site de la mairie www.montbonnot.fr et sur l'appli mobile IntraMuros (onglet Sports - Loisirs).

Roger Bois

Adjoint aux sports et à la vie associative



Parcours jaune (environ 5 km)



Parcours vert (environ 10 km)



Parcours bleu (environ 7 km)



Parcours rouge (environ 10 km)



LE PLATANE DE LA DOUX

Platanus Acerifolia est mon nom savant, platanus car je suis ample, acerifolia car mes feuilles ressemblent à celles des érables. Je suis mieux connu sous le nom de platane à feuilles d'érable ou encore plus simplement platane commun. A Montbonnot-Saint-Martin on m'a joliment baptisé « platane de la Doux ». Majestueux totem végétal, à la silhouette puissante, admiré par les Bonimontains, choyé par la municipalité, je règne sans partage sur les espaces socioculturels de la commune.

Quelques mots sur ma famille avant de parler plus de moi...

J'appartiens à la famille des Platanacées qui ne compte qu'une petite dizaine d'espèces, ce qui est bien peu comparativement à mes voisins, arbres de « haute tige » des forêts tempérées, chênes (environ 800 espèces),

érables (300), frênes (60)... Dans la famille, je suis le produit d'une hybridation - survenue dans le sud de la France, probablement aux environs de 1650 - entre le platane d'Amérique (platane sycomore dit aussi platane d'Occident) et le platane d'Orient qui poussait en Asie Mineure et dans les Balkans où - symbole de la déesse Gaïa - j'occupais une place importante dans la mythologie grecque.

En Europe, je règne en maître dans la famille car mon aïeul, le platane d'Occident, a été détruit par l'arachnéose tandis que le platane d'Orient, plutôt frileux, demeure cantonné en Grèce.

Mes qualités remarquables - croissance rapide, grande taille, puissante ramure, belle écorce desquamante aux teintes changeantes, magnifique feuillage caduc, résistance à la pollution et aux mauvais traitements que l'on m'a si souvent infligé (taille excessive), extrême longévité - ont assuré ma large diffusion en

plaines et collines, dans les espaces urbains et les campagnes, dans les parcs, le long des routes et des canaux.

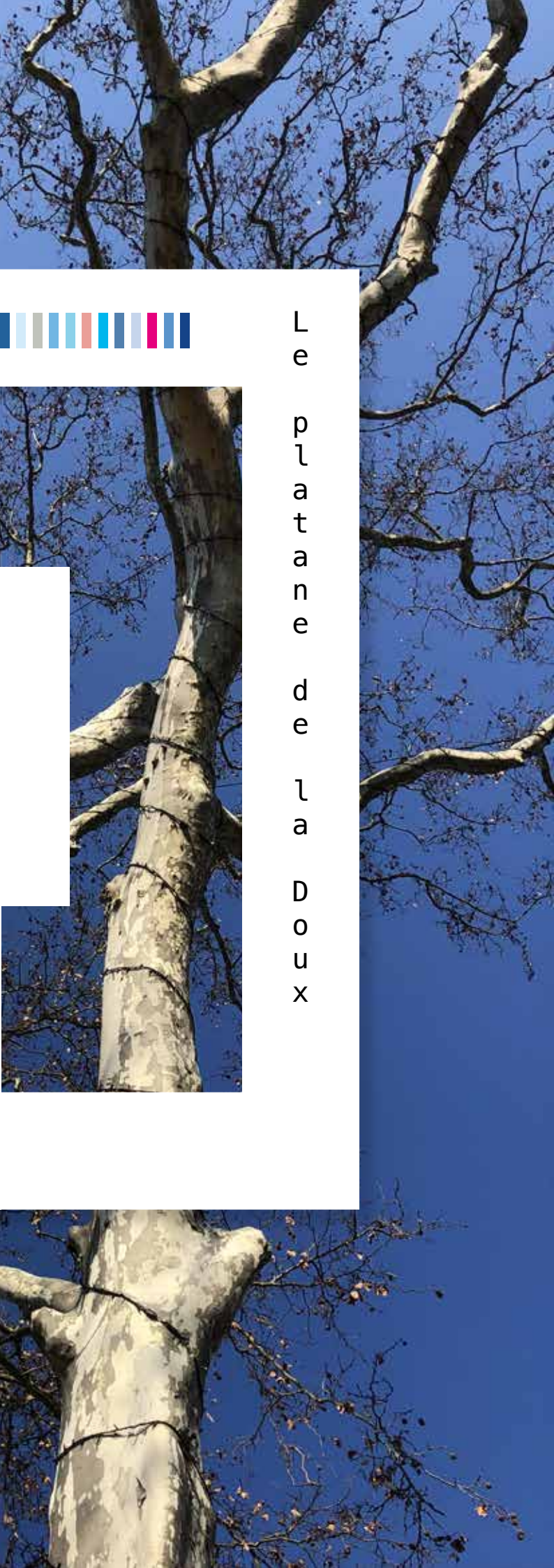
Mais revenons à Montbonnot ou plutôt à Saint-Martin pour parler de moi...

Route de la Doux, torrent de la Doux, prieuré, ancien cimetière, bâtiments de ferme. Ce sont mes voisins historiques. Ils étaient là depuis longtemps lorsque je suis venu au monde, à une date imprécise, en l'absence de trace écrite. Mes dimensions -

32 mètres de haut environ (estimation de Monsieur Clément Favre/Alpes Elagage), 4m50 de tour de taille, ramure d'environ 20 mètres de diamètre en projection au sol - témoignent que je suis parvenu à l'âge adulte.

Mais plus précisément quel est mon âge ? Faute - heureusement - d'avoir été abattu où d'avoir subi un carottage à la tarière, qui eût permis une analyse dendrochronologique et donc une appréciation exacte de mon état civil, il faut utiliser une autre





L e p l a t a n e d e l a D o u x

méthode plus douce, mais aussi plus approximative. Ma hauteur est peu déterminante, les experts sont tous d'accord, parvenu à une certaine maturité un arbre cesse de grandir mais il continue de grossir. Reste donc ma circonférence : j'ai proposé à l'auteur de ces lignes de mesurer ma circonférence à 1,70 m du sol, de prendre en compte les données de la littérature, soit une croissante circonférentielle de 2 à 2.5 cm par an en milieu favorable, ce qui est le cas avec la proximité du torrent de la Doux car je plonge mes racines en terrain humide. « L'âge calculé » procédant de la division de 450 par 2 ou 2.5 donne une fourchette approximative comprise entre 180 et 225 ans. A s'en tenir à cette évaluation, je serais né entre 1796 et 1841 !

J'ai donc environ deux siècles, ce qui n'a rien d'extraordinaire, les arbres de ma famille pouvant vivre facilement plusieurs siècles...

Suis-je un arbre de la liberté ?...

Un de ces arbres plantés dans toutes les communes de France dans les années 1789-1791-1792 dont très peu d'exemplaires authentiques sont parvenus jusqu'à nous, essentiellement des chênes et de rarissimes platanes.

Dans les faits, il y a bien eu plantation d'un arbre de la liberté (d'une espèce inconnue) à Saint-Martin : « Le 20 décembre 1793 eut lieu avec solennité la plantation de l'arbre de la liberté entre le pont sur la Doux et le portail du citoyen Lespinasse. Alors que Montbonnot avait

planté le sien dans la basse-cour du château de Vaujany » (page 24 de l'ouvrage du Père Georges Sailler 1789/1799 à Montbonnot et à Saint-Martin). Cet emplacement ne correspond pas à mon implantation à l'angle nord de l'ancien cimetière. D'ailleurs, ultérieurement, il ne sera plus fait mention de l'arbre de la liberté planté à Saint-Martin alors que l'on sait que celui de Montbonnot était mort quelques années après sa plantation... Je ne suis donc pas un arbre de la liberté.

Si je ne suis pas très sûr de mon âge, je peux néanmoins témoigner de ce que j'ai vu dans ma longue vie qui compte deux grandes périodes, de part et d'autre de l'année 2000.

Tout d'abord, une certitude : je suis né dans la commune de Saint-Martin, créée en janvier 1790 avant qu'elle ne fusionne avec Montbonnot – laborieusement et dans la douleur – pour donner naissance à la commune de Montbonnot-Saint-Martin le 18 octobre 1851.

Aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, j'ai vécu dans la proximité de bâtiments conventuels et d'exploitation d'un vaste domaine agricole.

J'ai grandi dans un vaste domaine, vendu par l'État comme bien national, acheté le 29 août 1791 par Jean Guillermetty négociant de Grenoble, comprenant le prieuré, des bâtiments de ferme et des terres agricoles avoisinantes.

Le prieuré/presbytère a été absorbé puis maintenu dans le domaine agricole. Par contre, l'église devenue temple de la raison en février 1794, partiel-



lement écroulée en 1806, fut entièrement démolie en 1808. Il se peut que je l'ai connue dans ma prime jeunesse !

Cultures, production de vin, élevage assuraient la richesse du domaine agricole, dont les bâtiments d'exploitation comportaient logis d'habitation, granges, étables, pressoir construits en plusieurs phases aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, au nord d'autres bâtiments plus anciens qui jouxtaient l'ancien prieuré. Pendant un siècle, ces différents bâtiments d'exploitation équipés de façon très moderne pour l'époque ont contribué à assurer la prospérité de ce beau domaine agricole. Mais vers la fin des années 1900, alors que j'avais déjà bien grandi, j'ai pu observer les outrages du temps, voir se délabrer ces bâtis dont me séparait une futaie d'arbres de hautes tiges.

Pendant des dizaines d'années, vers la fin du 20^{ème} siècle, j'ai continué de croître tranquillement, observant la diminution progressive des activi-

tés agricoles, la vacance du logement d'habitation abandonnée vers 1958 par ses occupants. Je m'étais fait à cette petite vie tranquille, où presque plus rien ne se passait. Je vivais hors du temps, seulement visité par les oiseaux qui peuplaient ma ramure et les renards et lapins qui courraient à mes pieds. Nous formions avec quelques autres arbres, dont une majorité de frênes, une modeste futaie d'où j'émergeais. Les Bonimontains qui passaient devant moi en circulant sur la route de la Doux me méconnaissaient ou plutôt me sous-estimaient faute de pouvoir me contempler dans toute ma splendeur.

Tout s'est mis à changer au début des années 2000. J'ai commencé à voir à nouveau du monde arpenter le domaine – élus, techniciens, experts – et j'ai compris quelques années après ce qui s'était alors tramé, ce qui a fait que ma vie a dès lors profondément changé. J'ai ainsi fait la connaissance avec le Maire en charge à l'époque –

l'auteur de ces lignes qui aime parler aux arbres – et son équipe motivée, avec les services techniques de la ville – et surtout son directeur très impliqué avec des archéologues passionnés dont Annick Clavier et Alain Bardin de Montjoye, avec des architectes patrimoniaux, des spécialistes des arbres et au-delà, avec la population de Montbonnot venue découvrir les lieux, échanger avec les archéologues, me découvrir et se préoccuper de mon état de santé et de ma conservation future.

En 2007, j'ai eu très peur quand ont commencé les fouilles diagnostiques menées au voisinage du torrent de la Doux qu'il convenait d'aménager avant toutes constructions nouvelles pour se prémunir des crues torrentielles. Sont apparues sous la pelle des archéologues les restes enfouis de l'ancien cimetière dans lequel je plongeais mes racines.

J'ai su gré à la commune d'avoir alors établi mon premier bilan sanitaire (Monsieur Moulin in-

génieur ONF/2006) qui a conclu que j'étais en bonne santé et qu'on pouvait mener à bien des travaux à mes pieds moyennant un maximum de respect pour mes racines afin de prévenir une éventuelle attaque par le chancre doré, ce maudit champignon contre lequel je n'ai guère de défense, ce terrible ennemi qui a déjà décimé des milliers de membres de ma famille. Lors de ces aménagements, le torrent et la route de la Doux ont d'ailleurs été déviés pour ménager mon système racinaire.

Par la suite, les années qui se sont succédé jusqu'à un passé récent ont vu surgir de terre nombre de bâtiments publics, après plusieurs campagnes de fouilles archéologiques successives qui ont mis à jour les



vestiges enfouis du prieuré, de ses bâtiments de service et des fondations des trois églises qui se sont succédé depuis l'époque paléochrétienne.

La Maison de la Petite Enfance, inaugurée en septembre 2009 certes un peu loin de moi, a amené immédiatement de la vie et de la jeunesse dans le quartier. La Maison des Arts inaugurée en janvier 2015 m'a d'emblée séduit avec la construction de son magnifique bâtiment résolument contemporain associant pierre, bois et béton tandis qu'étaient remarquablement réhabilités les bâtiments du corps de ferme. J'ai vu cette ruine retrouver une nouvelle jeunesse et revivre bruisante de ses activités socioculturelles. J'ai de plus constaté en



totale immodestie combien, en cette occasion, on avait su me mettre en scène, seul en majesté en bordure du complexe culturel. En 2019, ce fut l'inauguration de la médiathèque Saint-Exupéry, de l'autre côté de la placette, derrière le prieuré médiéval, dont je peux contempler les ouvertures romanes soigneusement restaurées de l'ancienne salle capitulaire.

Mais il était dit que je ne resterai pas seul... On a décidé de me doter d'une sœur petite, dodue (tour de taille 3.5

m), mais très belle faite uniquement de métal, symbolisant la culture avec la plume qu'elle tient dans une main tournée vers moi et une tablette numérique dans l'autre. Nous nous entendons très bien !

Pendant ces nombreuses années, la municipalité n'a cessé de me manifester son attention en me prodiguant une surveillance régulière et les soins appropriés. Le bilan physiologique et de dangerosité réalisé par Monsieur Moulin en 2006 a été suivi de travaux de sécurisation réalisés en 2007 par la société Alpes Elagage (spécialisée en travaux en hauteur) comprenant taille d'éclaircie de mon houppier et réduction des contraintes au niveau de mes charpentières dont trois ont été haubanées. En 2010 et 2012, de nouvelles visites de contrôle – bilan sanitaire et expertises de dangerosité – ont été réalisées à nouveau par H. Moulin ingénieur ONF démontrant la stabilité de mon bon état de santé. On continue de me surveiller systématiquement à la recherche d'altération pouvant té-

moigner de menaces sanitaires ou mécaniques.

La dernière visite vient de me causer quelques inquiétudes en décelant la présence d'un assèchement de certaines de mes branches, signe d'une certaine souffrance qui je l'espère n'est liée qu'à mon grand âge. J'ai appris alors qu'il était question de renforcer l'haubanage de certaines de mes charpentières ce qui me rassure...

Toujours immobile, toujours muet mais très attentif à tout ce qui se passe autour de moi, j'espère pouvoir longtemps encore enchanter de ma présence bienveillante cet espace privilégié, ce lieu qui parle du passé mais décline un présent vécu intensément, cet espace de rencontre et de culture. Tant que je serai encore en vie, véritable totem de la cité, je continuerai d'annoncer le printemps de mes bourgeons, de rafraîchir par mes ramures les ardeurs de l'été, d'égayer par mes chatoiements les journées nostalgiques de l'automne et de briller de tous mes feux (leds) aux longues nuits de l'hiver.

Pierre BEGUERY

Maire honoraire de Montbonnot-Saint-Martin



Photo J.C Caerou





► Un nouveau véhicule CITIZ sur la commune

Dans un souci d'offrir une diversité de moyens de mobilités aux habitants, la commune vient d'autoriser la coopérative Citiz à installer un deuxième véhicule sur la commune.



Citiz Voiture

Ce système d'auto partage permet de se libérer d'un véhicule à demeure et de n'utiliser ce moyen de transport qu'en cas de besoin. Moins de frais, moins de voitures immobilisées, moins de places de parking mobilisées.

La première voiture est située sur la place Robert Schuman en bas de la commune et a été



Citiz Montbonnot

empruntée l'an passé par 34 utilisateurs (21 clients particuliers et 13 clients professionnels) pour 178 trajets dans l'année et 18 000 km parcourus. La deuxième (une autre Renault Clio) vient de prendre ses quartiers en face des commerces de « Cœur de village » à côté de l'arrêt du bus T80 (anciennement 6020).

Tous les véhicules CITIZ peuvent être loués via une application : [www.alpes-loire-ci-](http://www.alpes-loire-ci-tiz.coop/)

tiz.coop/ ; le site dispose d'un simulateur de prix qui indique combien vous coûterait une course.

Ils peuvent être réservés pour se rendre à un rendez-vous, pour faire une course, pour aller faire de ski, pour partir en week-end

A tester assurément d'autant que le tarif week-end est à moitié prix !

*Agnès Rolin,
Adjointe à l'environnement*

► La haie de la Doux

Comme nous nous y étions engagés auprès de vous en début de mandat, nous souhaitons intensifier la plantation de haies variées sur le territoire communal. Pour la Doux, les travaux ont été faits.

Une entreprise locale a en effet planté plus de 30 arbres et arbustes le long de la route de la Doux, en lisière de la piste piétons-cycles. Cette nouvelle haie est composée de végétaux tels que merisier, érable champêtre, hêtre, charme, orme, alisier, amélanchier, arbousier, argousier, cornouiller, sureau, viorne, troène ... adaptés à notre climat actuel et futur.

Elle aura des fonctions multiples : contribuer à la protection de la biodiversité, à l'attrait paysager du secteur, à l'om-

brage des passants et absorber aussi le dioxyde de carbone de l'atmosphère pour le stocker. Les services techniques de la

commune prendront bien soin de ces nouvelles plantations auxquelles nous souhaitons longue vie !

Agnès Rolin, Adjointe à l'environnement



► Semaine Européenne pour la Réduction des Déchets (SERD)

Comme son titre l'indique, cette semaine, située chaque année fin novembre, donne lieu à de nombreuses manifestations en Europe autour de la thématique des déchets

et de leur nécessaire réduction.

Elle vise à inciter à la réflexion quant à l'économie circulaire, au réemploi, à la vertu de la sobriété et à une prise de

conscience de tout ce que nous jetons.

Cette année, deux manifestations se sont tenues à Montbonnot dans le cadre de cette Semaine.



► Concours et exposition « Quand le déchet devient une œuvre d'art »

Notre commune a co-organisé avec la direction des déchets du Grésivaudan, un concours permettant de mettre la thématique à l'honneur, de façon un peu décalée et intitulé « Quand le déchet devient une œuvre d'art ». Il consistait à faire de l'art

à partir de déchets. Il était ouvert à plusieurs catégories : les enfants, les adultes et les centres aérés.

Les enfants se sont saisis à plusieurs reprises du thème de la pollution des océans et de la nature en représentant des poissons, des méduses, des arbres du futur empêtrés dans des sacs en plastique et autres rebus. Ils ont montré leur bonne compréhension de l'enjeu : la pollution dans son ensemble impactant la santé des écosystèmes et bien sûr des humains.

Petits et grands ont montré un grand investissement en proposant leurs visions originales du thème.

Des prix orientés « zéro déchet » (places de spectacles, jeux zéro déchets...) ont été remis dans chaque catégorie aux œuvres choisies par un jury composé d'élus du territoire, de membres du conseil de développement et d'une artiste du réemploi.

L'exposition qui faisait écho à l'événement « Artcycle » (ayant eu lieu quelques temps aupara-

vant au sein de notre médiathèque) s'est tenue dans la grande salle de la Maison des Arts. Quelques plasticiens hors concours ont été invités à exposer leurs créations.





En même temps que l'exposition, des informations ont été proposées sur des stratégies pour réduire et valoriser chez soi ses déchets verts qui sont en surabondance dans les bennes des déchetteries.

Cette animation a attiré un public nombreux, étonné par les

réalisations surprenantes ; elle nous a permis aussi de prendre conscience de l'enjeu de la diminution de la quantité de déchets que nous produisons : comment trouver des moyens de consommer de façon moins effrénée ? Redonner une seconde vie à ce qui ne sert plus en l'état ? Échanger ? Partager ?

Donner ? Vendre ? et pourquoi pas ... louer plutôt qu'acheter ?

De quoi réfléchir à nos pratiques et aux usages établis depuis si longtemps et qui nous ont amenés au bord de l'asphyxie.

*Agnès Rolin,
Adjointe à l'environnement*

► Concours « Pèse ton sac » pour les habitants et les écoles de Montbonnot

Plusieurs familles de la commune ainsi que des classes des écoles ont participé au concours « Pèse ton sac ». Cette deuxième manifestation s'est déroulée sur 5 semaines du 7 novembre au 12 décembre.

L'objectif était de réduire le plus possible le poids des déchets jetés dans la poubelle grise et pour cela, de mieux trier, de composter, d'acheter juste ce qui est nécessaire et des produits moins emballés.

Pour cette première édition du concours, nous avons choisi de nous focaliser sur le contenu des poubelles grises car ces

déchets ne sont pas recyclés mais incinérés. Leur transport aussi bien que le processus d'incinération contribuent à l'effet de serre et à une utilisation excessive des ressources. Il est donc possible à tous, de diminuer fortement leur impact.

Les participants ont été invités à peser toutes les semaines leur sac poubelle ; les « pesons », (appareils de mesure adaptés) prêtés par le service déchets du Grésivaudan, se sont révélés pour cela bien pratiques.

Après deux premières semaines qui ont servi de période témoin durant lesquelles les familles n'ont pas modifié leurs habitudes, elles ont fait tous les efforts possibles durant les trois semaines suivantes pour réduire le poids de leurs déchets. La mairie a ainsi mis à disposition de celles qui n'avaient pas de composteur pour gérer leurs déchets pendant la durée du concours.

Dans les écoles, les déchets jetés dans la poubelle grise sont essentiellement les feuilles d'essuie-mains en papier ; les enseignants ont travaillé avec leurs élèves sur l'équilibre à trouver entre hygiène et gaspillage.

Les familles inscrites étaient déjà bien sensibilisées au problème du poids des déchets. En ramenant les résultats sur un an et par personne, le poids moyen de leur poubelle grise était compris entre 6 et 56 kilos. A titre de comparaison, la moyenne est de 198 kg/an/personne sur le Grésivaudan.

L'effort le plus important a permis de réduire de 60% le poids des déchets. L'annonce des résultats et la remise des prix initialement prévues le 4 janvier ont été reportées

au 10 février en raison de la crise sanitaire et des fermetures de classes durant la période du concours. Les lots remis sont restés bien sûr dans l'esprit « zéro déchets » du concours.

*Laurence Ravieski-Bensa
Conseillère municipale*



Les mois d'octobre à décembre sous le signe de... LA FORÊT

Deux expositions ont été mises à disposition par la médiathèque départementale pour aborder sous différents angles l'écosystème forestier : ***Des arbres et des hommes***, une approche de contenus interactifs et ***La forêt, une communauté vivante*** de la fondation Goodplanet.

Les sculptures en bois flotté de l'artiste local Michel Vulliet ont offert un regard artistique saisissant dans les différents espaces de la médiathèque.

Un rendez-vous pour les adultes

Le 26 novembre, à l'occasion de la manifestation nationale « Le mois du film documentaire », la médiathèque a programmé la projection du film *François Hallé, Une vie en forêt* de Gilles Santantonio. Rassemblant une quarantaine de personnes, la projection a été suivie d'un échange croisé avec différents intervenants : David Yparraguirre, garde ONF ; Madame Rolin, élue en charge de l'environnement et Michel Vuillet ont apporté leur point de



vue sur cet écosystème fragilisé par l'homme et des actions locales menées pour le préserver.

Pour les petits à partir de 4 ans

Le 5 novembre, des histoires de forêt et raconte tapis ont enchanté une vingtaine de jeunes spectateurs dans le Carré des histoires.



La médiathèque s'est associée à la Fête des abeilles, du miel et de la nature

Le samedi 2 octobre, proposition d'histoires bricolées et raconte tapis du potager, jeux de société, exposition art'cycle quizz (sensibilisation sur la récup').



...et DES ROBOTS

Un cycle robot et programmation

Une première initiation à la programmation robotique avec ou sans écran a eu lieu en octobre. Les robots Ozobot, Thymio et Cubelets ont dévoilé leurs secrets à plusieurs groupes d'enfants.



Les robots de Noël

Des histoires d'hiver et de Noël animées avec le robot Cubetto et Cubelet, la projection du film Wall.E et des ateliers de programmation et de robots ont émerveillé les enfants de 8 à 10 ans.



Annnonce du Lauréat du Prix de la Bd Alice et Clochette

Les lecteurs de bande-dessinées de la médiathèque ont élu **Peau d'homme** (scénarisé par Hubert et dessiné et colorisé par Zanzim) pour le 1^{er} prix de la Bd Alice et Clochette.

Nouveau service pour les seniors : « Si on sortait à la médiathèque ! » :

Depuis le mois d'octobre, cet accueil mensuel est réservé aux seniors en partenariat avec le CCAS.

Une dizaine d'intéressés ont été conseillés et accompagnés pour emprunter des documents. La fin de séance se clôture par un temps de lecture à voix haute partagé avec des bibliothécaires.

Magalie Micoud,
Responsable de
la médiathèque

▷ Exposition Cellules : 5-14 novembre à la Maison des Arts

Il était une fois une quinzaine d'artistes issus de l'association Artistes en Grésivaudan venus à nouveau investir en novembre dernier - pour une aventure collective - la grande salle de la Maison des Arts.

Non seulement pour exposer à travers peintures, sculptures, photographies ou œuvres plastiques leur interprétation du thème « Cellules », mais aussi et surtout pour rencontrer le public, partager techniques et savoir-faire... nouer un dialogue vivant avec les visiteurs.

Ces derniers étaient invités à suivre, tel le fil d'Ariane, le parcours d'œuvres subtilement sélectionnées et placées pour participer à une déclinaison de perception du mot cellules : cellule biologique, familiale, monacale ou carcérale... Il est vrai que la présentation d'œuvres posées au sol et d'autres suspendues

en bannières au fond de la salle a pu étonner, surprendre les spectateurs, un peu déroutés au départ, mais qui sont entrés dans le jeu et repartis conquis grâce notamment au « point d'observation » constitué de chaque œuvre prise en photo avec la mention du nom de son créateur.

Environ 450 personnes ont visité l'exposition. La plupart sont restées longtemps à regarder et ont posé des questions aux artistes qui étaient présents pour les permanences. Des échanges ont pu se vivre également lors des visites guidées proposées (pour environ 50 personnes) et des ateliers de pratique artistique. Les tableaux créés pendant ces ateliers ont ensuite été mis en place le dernier weekend dans la salle d'exposition.

L'association Artistes en Grésivaudan créée en 2018 regroupe des artistes plasticiens professionnels résidant dans le périmètre de la Communauté de Communes Le Grésivaudan : artistes-gresivaudan.odexpo.com

Le service Communication



► Cérémonie du 11 novembre 2021

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée devant le monument aux morts. Un public très nombreux était présent sur le square de la Paix. Jeunes et moins jeunes, parents, élus, élèves des Pupilles de l'Air et de l'Espace, ont écouté le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants. Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare de l'EPAE.

Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE et mairie, le public a rejoint la salle de réception de la mairie, pour écouter le discours de monsieur le maire, puis les textes qui avaient été écrits par les enfants de l'école du Bourg. Un vin d'honneur a clôturé cette très belle manifestation.

Le Maire, Dominique BONNET



Extraits des poèmes issus de l'atelier d'écriture des classes de CM1 et CM2 de l'Ecole du Bourg.

*Perchées sous les étoiles
La joie entre en nous
La justice règne
La confiance gagne
Les guerres s'éloignent*

...
Élise

*Le gouvernail du monde tourne
à l'envers
Nos ancêtres l'ont construit
Et nous le laissent aujourd'hui
C'est à nous de jouer maintenant*

...
Mélie

*Quand nous chanterons,
Les colombes de la vie
Boiront l'étag de la différence*

*Notre corps en musique
Nous guiderons vers la paix
Sans passer par les braises de
la colère*

...
Suzie

*Perchées sur les étoiles
L'égalité est le cœur de la
liberté*

*La fraternité est une rose
remplie d'amour
La paix est la flamme de la
vie
L'amitié est une chance dorée*

...
Léna

...
*Chaque matin m'offrira
Le départ du désespoir
La fin de la guerre
L'adieu des moqueries*

...
Emmy

*Plus fort que la vague mon
espoir est guerrier
Sous l'assaut de la haine,
scintille la magie
Elle scintille comme l'espace
plein d'étoiles
Car l'ombre des étoiles, tou-
jours cache la pureté des iris*

...
Quentin

*Perché sous les étoiles,
Je rêverai au monde de demain
Je rêverai à un monde de
liberté
De joie, d'amour et de ten-
dresse
Surtout à un monde de beauté*

...
Esteban

*Perché.e.s sous les étoiles nous
dansons ensemble
Le pas des fleurs enneigées
Le chemin de la justice
Le ruban qui guide vers la
paix*



► Remise du Legs Baffert

En 1947, Monsieur Camille BAFFERT a légué à la commune de Montbonnot-Saint-Martin un immeuble situé à Grenoble rue de l'Abbé Grégoire. Il a voulu que le fruit de la location de ces logements sociaux finance le prix, dit « Legs Baffert », attribué à deux jeunes de la commune pour leur engagement bénévole, humanitaire et/ou en faveur de personnes en difficulté.

Comme chaque année, un jury composé du maire, d'élus, du curé de la paroisse et d'un père et d'une mère de famille s'est réuni pour étudier les

dossiers des candidats.

Le jury a estimé que Juliette Isaac répondait parfaitement aux critères. Son engagement auprès des plus démunis pour la distribution de repas, l'accompagnement de personnes âgées en EHPAD, l'animation d'ateliers éducatifs dans un orphelinat ont convaincu le jury qui a décidé, à l'unanimité, de la désigner lauréate du prix Baffert.

La remise de ce prix a eu lieu le 16 décembre dernier en mairie.

Marie-Béatrice Mathieu,
Adjointe aux affaires sociales

► Une troisième année de mandat débute pour les conseillers de la minorité qui s'impliquent dans les commissions thématiques.

Professionnalisation de l'accueil périscolaire

En dehors des heures d'enseignement, les temps périscolaires sont multiples. Ce sont des moments propices à la mise en œuvre d'une pédagogie pouvant favoriser la créativité, l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie. Bien les mettre en œuvre requiert des personnels qualifiés en animation jeunesse et l'Etat aide financièrement les structures qui acquièrent le statut d'Accueil Collectif de Mineur (ACM). Les difficultés de recrutement de ces professionnels doivent être l'occasion de faire évoluer les agents polyvalents qui le souhaitent. Montbonnot s'engage dans cette voie. Mais il convient également de réfléchir à l'attractivité des conditions d'emploi des métiers de l'animation. Il ne faudra pas voir ceci comme un coût mais comme un investissement répondant aux attentes des parents.

Points de collecte des déchets

Certains emplacements pour les poubelles collectives, aménagés de façon basique, sont source de dispersions ou dépôts sauvages de déchets à leur abord. Un nettoyage plus fréquent par les services du Grésivaudan serait nécessaire. Toutefois, Montbonnot pourrait dès à présent en améliorer l'intégration paysagère.

Déplacements automobiles

Malgré les efforts de la mairie, des vitesses excessives sont constatées sur certaines routes, par exemple celle Semaises, malgré les aménagements de type Chaucidou. Nous suggérons de renforcer la sécurité par la mise en place de panneaux type radars de vitesse pédagogiques.

Mise en place de caméras vidéo

Les travaux d'installation de nombreuses caméras vidéo sur la commune ont débuté. L'objectif étant une meilleure protection, nous serons attentifs aux mesures de l'efficacité de cet investissement de 600 000€. Partager un état des lieux des délits locaux avant activation serait pertinent pour évaluer la portée dissuasive espérée.

La vidéo protection n'est pas une fin en soi, elle n'identifie pas seule les victimes ou les agresseurs, ne procède à aucune interpellation sans le concours des services de gendarmerie. Elle n'a ensuite un impact dissuasif que si une sanction est prononcée par une juridiction à la suite de la constatation d'une infraction et de l'arrestation de ses auteurs. (source: Rapport sur l'efficacité de la vidéo protection - juillet 2009).

Etre attentifs et source de propositions est le rôle du groupe minoritaire. Vous pouvez nous contacter en envoyant un mail à liste_vivre_ensemble_montbonnot@mailo.com

► Alain Maffet,
Nadine Heilliet,
Daniel Leiffen,
Isabelle Després

Yasmine

Plus fort que la vague mon espoir
Fait vivre l'amitié
Amis, nous pouvons lutter
contre la haine

Hugo

Mon espoir qu'un jour
Ensemble les enfants
Jettent les armes à l'eau
Soufflent les larmes au vent

Léon

Perchés sous les étoiles,
nous détruirons les armes
Perchés sur les étoiles, le
courage nous mobilisera
Perchés sous les voiles, la
joie nous portera

Jules

... Plus fort que la vague,
mon espoir t'aidera

A regagner ton nid
Comme une colombe tu seras
La pollution ne fera plus de
marées noires

Floriane

Mille fois, je voulais de
l'égalité
Mille fois, je t'ai dit d'arrêter
La scie de la violence
Mille fois je t'ai dit que
tout n'est pas permis

Emilien

Perchées sous les étoiles
L'injustice est-elle vérité ?
Le racisme abîme le monde
La pauvreté rend les gens
tristes

Lily

Changement de directrice à la Maison de la Petite Enfance

C'est le cœur un peu lourd que mi-octobre les équipes de la Maison de la Petite Enfance ont salué le départ en retraite de Nicole Torbet. Appréciée des équipes, des familles et des bambins, Nicole a rejoint notre commune en janvier 2009 pour assurer la direction du multi accueil « Les Koalas » dont la gestion, anciennement associative, était reprise par la municipalité. Nicole a assuré la direction des Koalas durant un peu plus de 8 ans, avant de prendre la succession de Geneviève Gernez, en novembre 2017, en qualité de directrice du pôle de la petite enfance, orchestrant ainsi le rassemblement de la halte-garderie et de la crèche.

Catherine Barlet, également puéricultrice et forte de diverses expériences au sein de structures et collectivités aux missions multiples, a repris le flambeau fin octobre. Le contexte sanitaire difficile de sa prise

de fonction n'a pas entamé son élan et son dynamisme. Les équipes lui ont réservé un très bon accueil et dès le retrait de la vague Omicron, les projets, déclinés au sein du Projet Educatif de Territoire (PEDT) pourront reprendre, notamment l'ouverture du mercredi pour l'unité les Koalas. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Virginie Sonjon,
Adjointe Jeunesse et Petite



Mon Nez ! Un spectacle partagé !



Le 5 novembre dernier, la salle Saint Exupéry plongée dans le noir accueillait la compagnie Objet Sensible, ainsi que de tout jeunes spectateurs. Et c'est au son de Pirouette Cacahuète, que les « petits » de l'Évasion (moins de 6 ans) ont été rejoints par les « grands » de la Maison de la Petite Enfance.

Absorbés par l'histoire contée et chantée et surtout par les tribulations d'un facteur maladroit, les jeunes spectateurs ont maintenu leur attention quasiment durant les 45 minutes. Ils ont ensuite pu visiter les coulisses et découvrir la fameuse maison en carton et les différentes marionnettes qui ont participé à la recherche du nez envolé.

Au-delà de ce moment partagé pour les en-

fants, c'est la matérialisation d'un projet de passerelle entre les différentes structures d'accueil, pour mieux anticiper le changement, accompagner en douceur le passage vers la maternelle et le centre de loisirs. C'est également un temps de rencontre entre les professionnels de la petite enfance et les animateurs qualifiés de l'Évasion.

Et quel plaisir de voir, d'un côté, les sourires sur les frimousses en apercevant au loin leur ancienne « référente » de la crèche, et de l'autre, la surprise des intervenantes de retrouver les bambins qui ont grandi et gagné en autonomie ! D'autres moments à venir pour ponctuer l'année et préparer la rentrée ...

Virginie Sonjon, Adjointe Jeunesse et Petite Enfance

Escapade

Sortie à la Féclaz

Les enfants du centre de loisirs sont allés se ressourcer grâce à l'air frais des Bauges mercredi 19 janvier lors d'une sortie d'une journée. Ils se sont rendus à la Féclaz avec leurs animateurs et animatrices préférés pour des activités à portée de tous, en partenariat avec Fecl'aventures.

Balade en raquettes et descentes de luge étaient au programme.



Boules de neige, bonhommes et igloos sont venus compléter le tableau, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Ce type de journée est une bulle de détente et d'apaisement dans un contexte parfois pesant. Encore quelques surprises à venir en 2022 et de beaux moments de loisirs en perspective !

Escale Jeunes

Le projet

« Prends la vague »

Cette année, c'est à Bidart sur la côte atlantique que les jeunes du projet déposeront leurs valises au mois de juillet pour une dizaine de jours en immersion dans la culture basque, entre surf, pelote et traditions.

Mais l'essence du projet reste le collectif qui se construit tout au long de l'année à travers des actions d'autofinancement et des expériences qui viennent poser les premières pierres d'une citoyenneté active.

Après « Ondulations urbaines » en septembre 2021, les jeunes préparent une intervention lors du prochain carnaval, le 23 mars prochain. Accompagnés par Geoffrey et Cédric, ils s'impliquent à leur niveau dans la construction de leurs vacances.

Si vous les croisez lors des différentes manifestations sur la commune, n'hésitez pas à venir échanger avec eux !

► AVF, un premier trimestre bien rempli pour l'AVF Meylan Grésivaudan, le premier trimestre de l'année scolaire 2021-2022 a été riche avec :



- La participation aux Forums des associations à Montbonnot et dans les 8 autres communes de la vallée.
- L'apéritif d'accueil des nouveaux arrivants à notre local de Meylan.
- Notre soirée de bienvenue aux nouveaux arrivants.



- La journée du nouvel arrivant avec un joli circuit en autocar de la Tronche à Bernin. A Montbonnot, nous avons pu profiter de la magnifique vue sur la chaîne de Belledonne de la terrasse de la mairie.

Ce trimestre s'est terminé par notre traditionnel « goûter » de Noël, sans goûter sur place cette année. Nous avons eu le plaisir de recevoir l'AVF Grenoble. Notre magicien a enchanté grands et petits.

12h au local AVF
Buclos à Meylan).

Rencontres conviviales, conférences, sorties culturelles ou nature ont émaillé notre trimestre. Nouveaux arrivants, personnes subissant un changement de vie, vous êtes les bienvenus dans notre association qui a pour but essentiel de créer du lien et de faire connaître notre région. Permanence tous les mercredis de 9h30 à 12h au local AVF (centre commercial des Buclos à Meylan).

avfmeylan@gmail.com
06 89 11 08 17 - www.avf.asso.fr/meylan/

► Neige

Cette création théâtrale, proposée par Les Antidotes à la Maison des Arts les 20 et 21 novembre, fut très appréciée.

La beauté du texte de Maxence Ferminé - base de cette adaptation - la mise en scène, le superbe décor qui d'entrée nous a plongés dans une ambiance japonaise, la musique et la qualité de l'interprétation de l'acteur, expliquent l'émotion qui s'est emparée du public au

long de ces représentations. Cette émotion était toujours présente lors des applaudissements qui ont ponctué ces deux représentations.

Les retours furent unanimes et vous pouvez en trouver un certain nombre sur notre site <https://lesantidotes.com>.

Cet accueil motive toute l'équipe pour organiser d'autres représentations. Celles données à Montbonnot-Saint-Martin, avec le soutien de la municipalité

que nous remercions, nous permet d'argumenter notre dossier envoyé aux responsables de salles de spectacle.

N'oubliez pas que cette pièce peut être jouée à domicile. Le texte reste le même, mais les décors peuvent s'adapter à des espaces réduits. L'occasion d'un grand moment de convivialité avec vos amis.



N'hésitez pas à nous
contacter : 06 26 35 01 93
L'équipe des Antidotes



► Le Montbonnot Tennis Club fait le plein d'animations

La saison 2021-2022 a démarré plein pot au MTC ! Le tennis club de Montbonnot capitalise sur ses installations et le dynamisme de ses enseignants pour proposer des animations sportives et conviviales !

Fermeture temporaire de ses locaux, mise en place du pass sanitaire... Le MTC n'échappe pas au protocole santé... et s'y soumet scrupuleusement ! Pour autant, depuis la rentrée, le club a multiplié les opportunités offertes à ses adhérents de taper la balle en s'amusant. Les anciens comme les nouveaux, les jeunes comme les seniors, les compétiteurs comme les adeptes du tennis ou de padel en loisir.

Tout a commencé en octobre par l'organisation d'un tournoi de doubles familles. Huit équipes, chacune composée d'un parent et d'un enfant, se sont affrontées dans la bonne humeur.

Le club a poursuivi par une journée pour les 7-10 ans (niveaux orange et vert). Les 20 participants en herbe ont enchaîné les matchs en situation de compétition. De quoi éveiller des vocations !

En novembre, ce fut au tour des ados du club de s'adonner à une « vache-pizza ». Le principe : chaque joueur effectue un point à tour de rôle jusqu'à la victoire de son équipe. La matinée s'est conclue par une dégustation de pizzas bien méritées.



En décembre, pour raisons sanitaires, le MTC n'a pas pu organiser son traditionnel arbre de Noël, mais le père Noël est bien passé au club pour déposer des cadeaux à ses jeunes adhérents !

A suivre, et en attendant les compétitions de printemps, encore des animations de doubles,

des initiations au padel et bien d'autres formats issus de l'inventivité des enseignants du MTC et d'un comité d'animation bien déterminé à tenir le rythme !



Montbonnot Tennis Club
dans le Parc des Loisirs
www.club.fft.fr/tc.montbonnot/
contact@montbonnot-tennis-club.fr



► Club de karaté Shotokan

Carina Badina et Valentina Miola ont participé à la coupe Elite pupilles de Karaté, le 8 et 9 janvier 2022, à Saint-Etienne-de-Crossey. Cette compétition regroupait 5 départements, (Haute Savoie, Savoie, Isère, Drôme, Ardèche).

Nos deux karatékas Bonimontaines sont arrivées 5ème en Kumité (combat) pour Carina, et 7ème en kata (technique) pour Valentina. Elles sont qualifiées pour la coupe Honneur prévue 13 février sur Echirolles.

Bonne continuation les filles !





► L'association Pompiers Humanitaires Solidaires est restée active ce dernier trimestre 2021

Don du CEA Grenoble de deux véhicules secours pour les Philippines et de 2 motos pompe pour le Sénégal.

- PHS reçoit le don d'un cabinet dentaire complet qui partira pour les Philippines dès que les conditions sanitaires le permettront.
- Don d'un opticien à PHS de 1183 montures de lunettes.
- Pompiers Humanitaires Soli-

daire fait don de 60 000 masques de protection à l'Ordre de St Lazard pour la population du Bénin et 50 000 masques à la Fondation Abbé Pierre pour les plus démunis en France.

- Le samedi 4 décembre 2021 à la Maison des Habitants de la Capuche, à Grenoble : session de sensibilisation aux gestes qui sauvent pour onze enfants de CP, CE1, CE2 et CM2 en pré-

sence de leurs parents (sécuriser une zone, donner l'alerte, PLS, massage cardiaque, ateliers pratiques).

- Rencontre le 8 octobre 2021 avec notre ministre de la santé Mr Olivier Véran au stade des Alpes de Grenoble.

Pompiers Humanitaires Solidaires vous remercie pour votre soutien.



► Tennis de table de Montbonnot

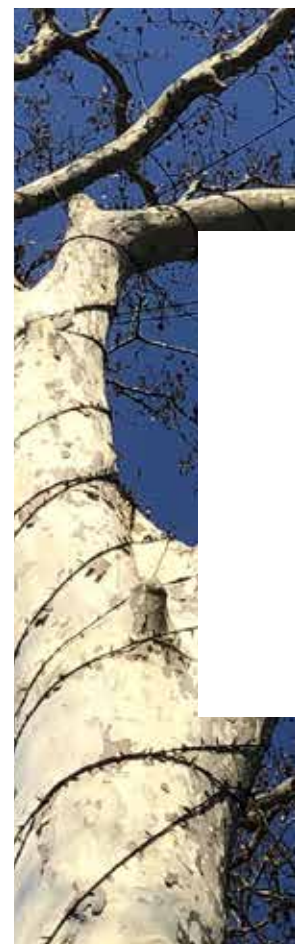
Le 15 décembre, le club a organisé un tournoi de Noël afin d'initier les jeunes joueurs à la compétition. Le tournoi s'est déroulé dans la bonne humeur, les participants ont reçu une médaille ou une coupe à la fin du tournoi.



Le 8 janvier, le club de Montbonnot a participé à la rencontre des clubs formateurs à Saint-Martin d'Uriage. Nos joueurs bonimontains ont bien représenté le club ; à noter que Camille a fini 2^{ème} chez les benjamins !



Le 22 janvier, le club a organisé une compétition par équipe. Deux équipes ont formé une D4 (équipe mixte adulte et jeune) qui jouait contre Pontcharra et une D2 (équipe de jeunes) qui jouait contre Morestel. L'équipe de D2 a emporté la victoire tandis que la D4 s'est inclinée.



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr

